

Devoir de vigilance : un outil pour défendre les droits de tou.te.s les salarié.es

Aujourd'hui, les entreprises que sont Le Groupe La Poste et Orange ont une dimension internationale, elles utilisent leur implantation pour poursuivre leur stratégie de division du salariat, de mise en concurrence, de dumping social

C'est pour cela que pour la CGT, travailler les convergences à tous les niveaux est essentiel pour éradiquer le dumping social et gager des droits et garanties pour tous les salariés.

C'est dans ce cadre que la CGT s'est saisie d'un outil qu'est la loi sur le devoir de vigilance.

Que dit la loi sur le devoir de vigilance ?

Les entreprises concernées, dont Orange et le groupe La Poste font parties, doivent mettre en place un plan de vigilance. Ce plan doit permettre d'anticiper et de prévenir les risques liés à :

- l'environnement.
- la santé et la sécurité.
- les droits humains et les libertés fondamentales.

Cela s'applique non seulement à l'entreprise elle-même, mais aussi à ses filiales, ses sous-traitants et ses fournisseurs, en France et à l'étranger.

La CGT utilise concrètement cette loi et œuvre pour être réellement partie prenante, afin d'identifier les risques dans les entreprises, non seulement pour les supprimer, mais aussi pour agir en amont et établir des plans de prévention.

C'est ce qu'exige la CGT, en portant nos revendications pour améliorer les conditions de vie et de travail, en partant de l'écoute de tous les salariés.

Un engagement pour l'environnement et le service public

C'est aussi cette démarche qu'elle emploie sur les **enjeux environnementaux**, en portant les **activités et les emplois de proximité** pour un réel service public. **Un service public de la communication** basé sur la **mutualisation des réseaux de l'ensemble du secteur postal et de télécommunications** : transport, distribution, télécommunication.... par exemple, ce qui permettrait d'organiser l'acheminement du courrier et du colis en prenant en compte son impact sur l'environnement en **développant** notamment **le fret ferroviaire**.

La stratégie d'investissement doit être importante dans la Recherche et Développement pour permettre notamment la transition vers des modèles respectueux de l'environnement.

L'ensemble des acteurs de la filière doit contribuer au financement de la transition écologique et au développement humain durable et pour le Service Public de la communication.

Des actions concrètes menées par la CGT

Concrètement la CGT a interpellé les directions des entreprises et a permis d'alerter sur les dangers liés au covid gagnant le respect de la santé et sécurité sur tous ces salariés à l'étranger mais aussi les sous-traitants notamment dans la distribution des colis et les métiers techniques des télécoms.

- ✓ Elle a aidé un syndicat à **s'implanter** à Chronopost à **Madagascar**, en mettant la direction de Géopost face à ses responsabilités...
- ✓ Elle a interpellé **Orange** après des **licenciements chez Téléperformance au Maroc et Armatix en Tunisie**, rappelant que l'entreprise donneuse d'ordre doit assumer sa responsabilité sociale.
- ✓ Elle a adressé des **courriers au DRH du groupe**, rappelant que la **prévention des risques** (canicule, conditions de travail dangereuses...) relève aussi du **devoir de vigilance**. Cette démarche a permis d'obtenir **des mesures concrètes locales** : procédures, équipements, instructions, pour tous les salariés et travailleurs intervenant pour le Groupe Orange.
- ✓ La CGT a également agi pour **améliorer la situation des saisonniers**, des **salariés sans papiers**, et pour obtenir des **cdisations à La Poste**.
- ✓ La CGT **réunit l'ensemble des travailleurs d'une même chaîne de valeur** pour travailler à la **construction revendicative** et les **convergences de luttes**, ce qui permet d'organiser des journées d'actions dans les **centres d'appels** pour les augmentations de salaire et les conditions de travail et de gagner.

La CGT un engagement international

La CGT est engagée pour la justice sociale, cet engagement trouve des prolongements au niveau international.

La CGT mène une activité internationale dans les entreprises que ce soient dans les comités de groupe européens, mondiaux, l'alliance Orange/UNI, mais est aussi engagée dans le syndicalisme international dans les secteurs Poste et Logistic, Télécoms et les Centres d'Appels.

UNI EUROPA (organisation syndicale mondiale) en lien avec l'intervention de la CGT a interpellé la Commission Européenne pour renforcer les obligations des donneurs d'ordres dans le cadre du devoir de vigilance.

La CGT a ainsi fortement contribué à la négociation d'accords mondiaux à Géopost sur les droits des travailleurs de la chaîne de valeur, mais aussi à Orange sur la santé sécurité, l'égalité et elle travaille aujourd'hui, avec d'autres organisations internationales pour obtenir une négociation sur l'IA.

Pour être plus fort, pour gagner, syndique-toi à la CGT

Réunir les salariés d'une même chaîne de valeur, pour lutter ensemble et efficacement contre le dumping social et ensemble agir et lutter pour le respect, et les droits et garanties pour toutes et tous, tel est le sens de l'engagement de la CGT

Si tu partages ces valeurs, rejoins-nous



Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr